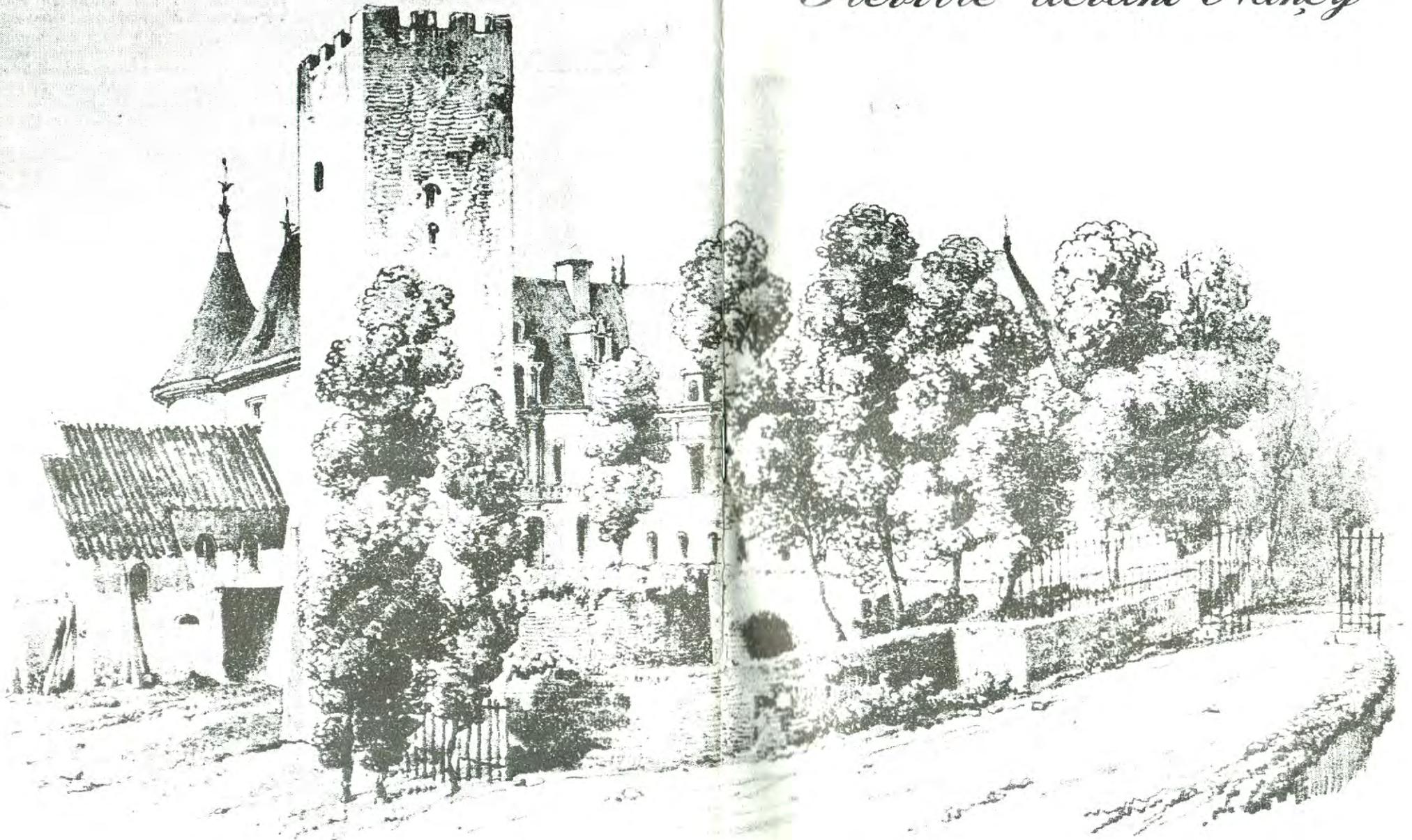


Fleville devant Nancy



Château de Fleville (Début XIX^e siècle) n° 2

EDITORIAL DU MAIRE

Deux mois se sont écoulés depuis la parution du bulletin municipal, deux mois qui nous ont semblé courts tant les tâches à accomplir étaient nombreuses.

Beaucoup d'espoir, mais aussi des déceptions :

Espoir de voir se terminer :

- le terrain des sports sous quelques jours.
- le mille-club dans les semaines à venir.
- la voie primaire de la zone industrielle sous quelques mois.
- l'assainissement dont les travaux viennent de commencer.

Déception :

- devant les lenteurs administratives en ce qui concerne le groupe scolaire dont la réalisation risque d'être amputée de la moitié de la première tranche, cela malgré la coopération des propriétaires des terrains sur lesquels va s'édifier ce groupe.
- la place de village pour laquelle le permis de construire vient de nous être refusé ce qui signifie un retard de quelques mois quant à sa réalisation.
- déception également devant le peu de réponses au questionnaire de notre bulletin ; autant les passions, lors des élections avaient, sur des sujets les plus divers, été vives, autant à présent, le calme et la résignation semblent s'installer.

Je souhaite donc que le dialogue s'établisse au plus vite et que, chacune, chacun nous apportent suggestions et idées.

Je désire vivement que ce journal soit le trait d'union entre vous et l'Equipe municipale.

Votre Maire vous assure de sa sympathie et de son dévouement.

Jean LE FRASSEUR
Maire de FLEVILLE,



- M. LE BRASSEUR Jean - Maire - 21 Rue Berlioz - Tél : 51-02-38
- M. GIRARD Jean-Marie - 1er Adjoint - 2 Rue du Breuil - Tél : 54-61-39
- M. ANTOINE Claude - 2ème Adjoint - 9 Rue Renoir - Tél : 55-13-18
- M. FROMENT Daniel - Adjoint supplémentaire - 3 Rue du Puits - Tél : 54-66-81
- M. BATHÉLIER Jean - 39 Rue Flaubert
- M. BONNET Michel - 20 Rue Verlaine - Tél : 51-46-24
- M. BOULANGER Alain - Rue Léon Ducret
- M. DITCHE Gérard - Chemin des Canards - Tél : 54-60-51
- M. GELHAYE Yves - 37 Rue Flaubert
- M. GURY Jean-Claude - 33 Rue Flaubert - Tél : 55-54-05
- M. HENQUEL Jean-Paul - 1 Rue du Château - Tél : 54-65-18
- Mme KOKOT Josette - 8 Rue Léon Ducret - Tél : 54-73-74
- M. de LAMBEL Thierry - Château - Tél : 54-64-71
- M. MENTI César - 3 Rue Léon Ducret - Tél : 54-72-56
- M. SCHWEBEL Daniel - 41 Rue Manet - Tél : 51-42-68
- M. SOUHAIT André - 19 Rue Baudelaire - Tél : 51-49-10
- Mme THOMASSIN Janine - Rue Léon Ducret - Tél : 54-65-87

M A I R I E

Secrétariat : Tél. 54-65-00

Heures d'ouverture : Mardi : de 18 h à 19 h 30
 Jeudi : de 9 h à 11 h 30
 Samedi : de 18 h à 20 h

Secrétaire : M. BRUZI - Tél. 54-65-82

Personnel Administratif : Mme BOULANGER Catherine

Permanence du Maire : mardi, jeudi, samedi : de 18 h à 19 h 30
 et sur rendez-vous en téléphonant soit :
 - au Secrétariat de Mairie : 54-65-00
 - soit à son domicile : 51-02-38

Permanence du 1er Adjoint : sur rendez-vous seulement vendredi de 14 h à 15 h
 prendre rendez-vous par téléphone : 54-61-39

Permanence du 2ème Adjoint : sur rendez-vous seulement mercredi de 17 h à 18 h
 prendre rendez-vous par téléphone : 55-13-18

Permanence du 3ème Adjoint : sur rendez-vous seulement lundi de 18 h 30 à 19 h
 prendre rendez-vous par téléphone : 54-66-81

SUPERFICIE DE LA COMMUNE

La surface totale de la Commune est de 695 ha 20 a 61 ca. Elle est relativement modeste par rapport à d'autres communes.

La répartition est la suivante :

- Terres	146 ha 94 a 52 ca	soit 21,20 %
- Prés	413 ha 13 a 9 ca	" 59,50 %
- Vergers	39 ha 2 a 93 ca	" 5,60 %
- Vignes	1 ha 69 a 25 ca	" 0,20 %
- Bois	75 ha 37 a 73 ca	" 10,85 %
- Landes	56 a 20 ca	" 0,10 %
- Jardins	3 ha 77 a 61 ca	" 0,50 %
- Terrains d'agrément	9 ha 80 a 72 ca	" 1,40 %
- Sols	4 ha 50 a 36 ca	" 0,60 %
- Propriétés publiques	38 a 19 ca	" 0,05 %
TOTAL	695 ha 20 a 61 ca	" 100,- %

Telle est l'évaluation la plus récente du cadastre. Toutefois pour être plus exact, il faudrait retrancher 17 ha environ de prés et les reporter sur les sols pour tenir compte de l'implantation de Fléville Nord.

LE CONSEIL DES COMMUNES D'EUROPE

Fléville est membre depuis 1967 de l'Association Française pour le Conseil des Communes d'Europe, dont le siège est 89, Avenue Niel, Paris 17ème, Tél. 924-29-47

Ce Conseil des Communes d'Europe regroupe 10 pays dont : R.F.A., Autriche, Belgique, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, Danemark, et comprend environ 45.000 communes dont 3.000 communes de France.

Le Président International du Conseil est M. H. CRAVATTE, Député luxembourgeois et ancien Vice-Président du Gouvernement luxembourgeois, tandis que M. G. DEFERRE est le Président de l'association française.

Tous les 2 ans les Etats Généraux des Communes d'Europe se réunissent et les Maires des communes membres du Conseil y assistent en grand nombre. Cette année, du reste, la réunion s'est tenue du 8 au 11 juin à Lausanne.

Au-delà de l'utilité des concertations entre les maires d'Europe, il faut souligner les jumelages de villes qui sont l'oeuvre du Conseil. Sans aller jusque-là, une petite commune comme la Nôtre peut engager grâce à l'association française des déplacements et échanges d'enfants ou d'équipes sportives avec des localités correspondantes d'Allemagne ou du Bénélux : cette possibilité mérite réflexion pour accroître l'intérêt de notre jeunesse dans la loyale compétition intercommunale et interpays.

POPULATION ET DEMOGRAPHIE

Au dernier recensement de 1975, la population de Fléville était de 1585 habitants, alors que 7 années auparavant, en 1968, c'est-à-dire avant l'installation de Fléville Nord, elle était de 319 habitants seulement, et en 1962 de 336 habitants.

A l'instar de toutes les communes rurales, cette population depuis 40 ans environ était stable et même plutôt décroissante ; les jeunes, en particulier, étant attirés par la grande ville, ils quittaient leur village, et la guerre de 1940-1945 a aussi amené quelques départs de familles installées à Fléville depuis longtemps.

En remontant dans le passé, et en particulier dans les trois derniers siècles, on constate de brusques écarts de la démographie, notamment pendant les périodes difficiles de l'histoire lorraine, et en particulier à la suite des guerres.

Ainsi en 1661 après la guerre de 30 Ans, il n'y avait que 10 habitants, alors que la Lorraine était envahie et dévastée par les pillards "suédois", mais il faut ajouter que la population de Nancy n'était que de 7850 habitants.

En 1712, il y avait 55 habitants, et en 1772, 272 habitants, puis le chiffre est resté constamment autour de 300 habitants.

L'avenir par contre est plein de promesses sur le plan démographique, puisque à l'horizon 2000 les augures officiels imaginent une population de 10000 personnes par suite de la désertification du milieu rural et de sa concentration autour du noyau urbain de la grande ville. Cela est possible lorsque l'on voit la progression des communes voisines, mais seulement s'il n'y a pas d'ici là de bouleversements. Dans une telle perspective, il faut dès à présent songer à préserver l'environnement de notre Commune.

• • •

ETAT CIVIL

Au cours du 1er semestre 1977 :

Carnet rose : DETOUL Franck, Erick, né le 11 janvier 1977
VOLODIMER Stéphane, Muriel, née le 22 mars 1977
DAMEN Annelise, née le 24 mars 1977
WEILER Gilles, né le 12 avril 1977
COURTOIS Brice, né le 13 avril 1977
ARMAND Cédric, Julien, né le 28 avril 1977

Sincères félicitations aux heureux parents.

Carnet blanc : Le 26 mars 1977, fut célébré le mariage de Bernard GEORGE et Béatrice BURGE. A ce nouveau couple nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur.

Carnet de deuils :

Notre Commune fut douloureusement éprouvée, au cours du mois de mars, par le décès brutal de deux de ses habitants, Monsieur CALLET Jean, le 15 mars
Madame DUCRET née LOUIS Marie Suzanne, le 26 mars.

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de nos vives condoléances.

RENSEIGNEMENT UTILE

Madame PROMENT, infirmière libérale, diplômée d'état, agréée par les Caisses d'Assurance Maladie, à votre service 24 heures sur 24 pour tous les soins à domicile.

3, rue du Puits - Fléville - Tél. 54.66.81

L'AIRE SPORTIVE ET LE LOCAL CLUB A FLEVILLE NORD

Avant l'ouverture du terrain de sports et du Mille Club à Fléville Nord, il nous a paru utile de vous les présenter brièvement et aussi de vous donner des précisions sur le coût de cette opération.

Le terrain de sports est polyvalent et peut être utilisé pour diverses disciplines sportives, notamment basket, handball, volley-ball, et les joueurs après les matchs auront l'avantage de pouvoir utiliser les cabines douches du Mille Club ; la Commune a pris à sa charge un agrandissement du bâtiment en y adjoignant des vestiaires-douches.

Le local club que l'on nomme Mille Club, du nom du premier concours lancé par le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, est un cadeau de ce Ministère à la Commune, ce qui représente dans sa valeur 1975 une somme de FF 143.240. Construit par la SCAC, il a une surface de 168,75 m², et la Commune a payé un supplément de FF 23.650 pour les vestiaires-douches, mezzanine et des volets en bois, ce qui a accru en fait sa surface de 18 m² environ. La surface du club qui nous était destinée originellement avait environ 150 m².

Le coût global de l'opération représente une dépense de l'ordre de FF 400.000 (FF 394.848 à ce jour) que l'on peut décomposer comme suit :

- travaux et honoraires d'architecte	FF	265.762
- Gaz, électricité (installation des lignes)	FF	29.962
- Agrandissement du local	FF	23.650
- Frais de montage	FF	39.000
- Matériel sportif et équipement intérieur	FF	18.467
- Revêtement du terrain de sport	FF	18.007

TOTAL FF 394.848

Le financement de cette aire socio-éducative a été exécuté de la façon suivante :

- Fonds d'équipement des collectivités locales		
subvention exceptionnelle	FF	31.661
- Subventions (Ministères de l'Intérieur, à la Jeunesse et aux Sports), et subvention pour matériel	FF	60.445
- Apport de la Maison Familiale Lorraine (au titre de la convention	FF	22.000)
(au titre du tapis du terrain de sport FF 18.067)	FF	40.067
- Emprunts	FF	142.000
- Fonds libres communaux	FF	120.675

TOTAL FF 394.848

A certains peut-être cette opération paraît lourde et coûteuse, mais il ne faut pas oublier que le terrain cédé par la Maison Familiale avait une mauvaise assise car s'agit en fait d'un ancien marécage. Il a fallu renforcer l'assise de la dalle du Mille Club qui à elle seule représente FF 66.000, et n'était pas susceptible de l'octroi d'une subvention. Divers autres travaux tels que le montage qui représente FF 39.000 n'a pu donner lieu également à une subvention.

Nous espérons que ceux qui utiliseront ce complexe sportif et socio-culturel en reconnaîtront la valeur d'autant qu'il servira à l'ensemble des habitants de Fléville qui auront tous contribué par leur participation financière à son édification.

COMMISSION ANIMATION

Au cours de l'Assemblée de l'Association Familiale, qui s'est tenue le 26 mai, a eu lieu l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

En accord avec la municipalité, l'Association prend en charge l'animation du Mille-Club. A cet effet, une demande d'agrément ministériel est en cours auprès de "Jeunesse et Sports".

Constitution du Bureau :

Président	Mr JANOT A.
Secrétaire	Mr CHARLES Patrick
Trésorier	Mr MILONET Maro
Membres	Mr AUBRY Jean
	Mr HENQUEL Jean-Paul
	Mme KOKOT Josette
	Mme GIRARD Colette
	Mr DOWNINGER Claude
	Mme DUCRET Jeanne
	Mr GIRARD Philippe
	Mme CEZARD Marie-Noëlle
	Mme AGUILLON
	Mme RENAUD
	Mme PEGOSCHOFF

LE DISTRICT URBAIN

Le District Urbain de l'agglomération nancéienne créé en octobre 1959 comprenait 7 communes, et par décision du Préfet en date du 15 novembre 1974, il a été étendu à 4 communes, dont Fléville-devant-Nancy.

Depuis cette date ses attributions, en ce qui concerne du moins Fléville, sont les suivantes :

- °) - Plan de Modernisation et d'Équipement, Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, et Plans d'Occupation des Sols, ceux-ci devant être soumis pour avis aux Conseils Municipaux intéressés, constitution de réserves foncières intéressant le District ;
- °) - Création et équipement des zones d'aménagement concerné : zones d'habitations zones industrielles, secteurs de rénovation ou de restructuration ;
- °) - Services du logement et organismes d'H.L.M. ;
- °) - Services de secours et de lutte contre l'incendie ;
- °) - Transports urbains de voyageurs ;
- °) - Lycées et Collèges ;
- °) - Eau, assainissement (à l'exclusion de l'hydraulique agricole) et ordures ménagères.

Les compétences ne comprennent pas la voirie districale, ni le ramassage des déchets solides ainsi que l'éclairage public et la Commune de Fléville est représentée par un délégué alors que le Conseil du District est composé de 65 délégués.

Profondément ému par cet arrêté préfectoral, le Conseil Municipal à la fin de l'année 1974 avait décidé, comme les 3 autres communes Houdemont, Ludres et Comblain, de contester devant les tribunaux cet arrêté et l'affaire est actuellement pendante devant le Conseil d'État. Une décision devrait normalement intervenir dans les prochains mois et c'est alors que la Commune devra décider de son avenir car l'enjeu est important.

Rappelons que M. J.M. GIRARD, 1er Adjoint, est le délégué de la Commune au District.

La composition actuelle du District Urbain est la suivante :

- Président : M. P. MULLER, Maire d'Essey les Nancy
- 1er Vice-Président : M. Claude COULAIS, Secrétaire d'État, Maire de Nancy
- 2ème Vice-Président : M. R. POUILLE, Sénateur, Maire de Vandoeuvre
- 3ème Vice-Président : M. FAUSSEMAGNE, Délégué aux Finances et à la Programmation Financière
- 4ème Vice-Président : M. Marius CHOLTUS, Délégation du Personnel
- 5ème Vice-Président : M. Jean MARCONNET, Service de Secours et de Lutte contre l'Incendie

- 6ème Vice-Président : M. Charles CHONE, Action Foncière et Programmation Physique des Équipements
- 7ème Vice-Président : M. Pierre DEBANO, Circulation (coordination et régulation) Informatique de gestion
- 8ème Vice-Président : M. René TARDY, Lycées et Collèges
- 9ème Vice-Président : M. Claude GAILLARD, Urbanisme prévisionnel (études d'urbanisme dont SDAU, schéma de secteur, POS, liaisons avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nancéienne)
- 10ème Vice-Président : M. Jean JONETTE, Entretien des grandes infrastructures de voirie, de l'éclairage public et de la signalisation
- 11ème Vice-Président : M. Pierre GIRY, Urbanisme opérationnel qui comprend, d'une part, l'aménagement des ZAC d'habitation et des secteurs de rénovation et de restructuration et, d'autre part, les services du logement et les organismes d'H.L.M.
- 12ème Vice-Président : M. Frédéric JEHL, Environnement (ordures ménagères, ramassage, traitement et entrepôt des déchets solides).
- 13ème Vice-Président : M. André MARTINY, Transport urbain de voyageurs
- 14ème Vice-Président : M. Jean-Claude COLIN, Eau et Assainissement
- 15ème Vice-Président : M. Gérard Thirion, Grandes infrastructures de voirie, éclairage public, signalisation
- 16ème Vice-Président : M. Joseph DIEUDONNE, Information

TAXES DISTRICALES

Les taxes districales sont perçues directement par le District Urbain sur les contribuables.

Parmi celles-ci, mentionnons les taxes suivantes avec leur tarif pour 1977 :

- Taxe sur la consommation d'eau FF 1,34 m3 H.T.
- Taxe d'assainissement FF 0,97 m3 H.T.
- Taxe des ordures ménagères : elle est basée sur le revenu foncier des propriétés bâties. Le montant global de cette taxe pour Fléville est de FF 107.059,50 en 1977, alors qu'en 1976 il était de FF 64.025 ; ce qui représente une augmentation de l'ordre de 70 %.